

Glossaire de termes de l'Outil d'Évaluation des Capacités (CAT) de l'AMGE

Veillez-vous référer à ce glossaire qui vise à vous aider à clarifier les termes utilisés dans l'outil.

Accessibilité : La pratique qui consiste à rendre l'information, les activités et/ou les environnements compréhensibles, significatifs et exploitables pour le plus grand nombre de personnes possible.

AMGE : Association Mondiale des Guides et des Éclaireuses.

Apte à l'emploi : bien équipé ou bien adapté à son rôle ou à son but désigné.

Approche intégrée (mainstreaming) : Processus d'intégration d'une initiative ou d'une approche dans les pratiques normales et quotidiennes.

Bénévole : Membre adulte non rémunéré d'une association qui donne du temps aux comités, groupes de travail, en tant que dirigeant d'un groupe, etc.

Bénévole AMGE : Membre non rémunéré de l'équipe mondiale de l'AMGE qui donne du temps aux comités/groupes de travail, en tant que facilitateur/formateur et/ou sur d'autres projets et initiatives au niveau régional ou mondial.

Boussole 2032 : La déclaration de vision adoptée par l'AMGE pour le mouvement des guides et des éclaireuses. Elle sert de repère sur le parcours que chaque Organisation membre et l'Équipe mondiale de l'AMGE emprunteront de 2021 à 2032.

Cadre de renforcement des capacités : Une carte de haut niveau décrivant une approche délibérée et systématique de renforcement des capacités des associations, y compris des normes minimales de capacité organisationnelle ; des lignes directrices sur les meilleures pratiques concernant la manière dont les associations devraient améliorer leurs capacités ; des détails sur les boîtes à outils et autres ressources.

Capacité organisationnelle : La masse critique des ressources et des capacités requises par une organisation pour réaliser sa mission définie.

Commercialisation : La manière dont une organisation se fait connaître à l'extérieur. Elle peut impliquer l'utilisation d'un ou de plusieurs des canaux de commercialisation suivants : publicité, médias sociaux, documentation publicitaire imprimée, événements promotionnels, sites web, communication avec les médias, bouche-à-oreille.

Conseil : Un groupe de personnes élues ou nommées qui sont responsables de la gouvernance et de la direction stratégique d'une organisation.

Conseillers de l'Équipe d'Outil d'évaluation des capacités (CAT) : Une équipe de bénévoles régionaux est disponible pour soutenir et faciliter le processus d'utilisation de l'outil d'évaluation des capacités par les organisations.

Constitution : Système de principes fondamentaux selon lesquels une organisation est gouvernée. Le terme est également utilisé pour désigner le document qui incarne ces principes.



Critères d'affiliation : Les conditions de base qu'une organisation doit remplir pour devenir membre de l'AMGE.

Déclarations financières : Ensemble de rapports de synthèse sur les résultats financiers, la situation financière et les flux de trésorerie d'une organisation. Ils comprennent le compte de résultat, le bilan et le tableau des flux de trésorerie.

Diversité : désigne des groupes et des individus ayant des approches culturelles, spirituelles, intellectuelles et philosophiques variées. Valoriser la diversité signifie valoriser les différences et reconnaître que des groupes de personnes et des individus d'origines différentes ont des compétences, des attitudes et des expériences qui enrichissent notre compréhension du monde et notre rôle en ce sens. Grâce à la diversité, nous favorisons le développement personnel, bâtissons de meilleures communautés et reconnaissons la force et l'unicité de chacun.

Discrimination : Traiter une personne ou un groupe de personnes différemment (et souvent de manière négative) en raison de leur race, de leur sexe, de leur sexualité ou d'autres caractéristiques individuelles.

Durabilité : La capacité d'une organisation à gérer ses ressources (humaines, financières, etc.) de manière à pouvoir continuer à fonctionner à l'avenir.

Égalité et équité : L'égalité signifie que chaque groupe de personnes bénéficie des mêmes ressources ou opportunités. L'équité reconnaît que chaque personne a des circonstances différentes et répartit de façon précise les ressources et les opportunités nécessaires pour parvenir à un résultat égal.

Expérience des guides et des éclaireuses : C'est tout ce qu'une jeune personne expérimente en tant que guide ou éclaireuse au cours de sa participation aux programmes pour les jeunes. C'est ce qu'ils font (activités), comment ils le font (méthodes) et pourquoi ils le font (but). Il existe trois domaines principaux sur lesquels les associations peuvent travailler pour créer une meilleure expérience de guides et d'éclaireuses :

- Leur conception des expériences d'apprentissage des jeunes.
- La manière dont elles développent des leaders et les aident à dispenser l'expérience.
- Comment elles forment les formateurs dans le cadre de leur processus de développement.

Experts de renforcement des capacités : Équipe d'experts bénévoles de l'AMGE qui aideront les associations à renforcer les domaines de besoins identifiés par le biais de l'outil d'évaluation des capacités.

Faciliter : Soutenir le processus d'apprentissage. La facilitation met l'accent sur la manière dont les personnes travaillent ensemble pour atteindre un objectif ou une cible. Un facilitateur efficace établit un équilibre entre les processus (comment) et les tâches (quoi) en utilisant un éventail de méthodes et de compétences différentes pour obtenir des résultats de manière interactive afin de tirer le meilleur parti des gens. Une bonne facilitation ne transmet pas seulement des connaissances, elle exploite au mieux les connaissances existantes au sein du groupe.

Fonction : Un domaine de responsabilité particulier au sein de l'association ; un individu ou un groupe qui effectue un travail ou une tâche particulière.



Gouvernance : Le système par lequel une organisation est contrôlée et fonctionne, et les mécanismes par lesquels elle, et son personnel, sont tenus de rendre des comptes.

Image de marque : Une image de marque est la manière dont une organisation est perçue par ceux qui en font l'expérience. Bien plus qu'un nom ou un logo, une image de marque est le sentiment de reconnaissance qu'évoque l'organisation.

Inclusion : La reconnaissance et l'utilisation des talents et des compétences de personnes issues de tous les milieux.

Indicateur : Valeur mesurable démontrant l'efficacité d'une association à atteindre des objectifs organisationnels clés.

Influence : la capacité d'avoir un effet sur les gens en parlant, en faisant et en éduquant, pour prendre des décisions qui amélioreront notre vie et la vie d'autrui. Par exemple, allouer du financement, fournir un soutien ou modifier des politiques ou des règlements.

Infrastructure : Les systèmes et services de base, tels que les technologies de l'information ou les installations physiques, qu'une organisation utilise pour travailler efficacement.

Leadership : Pour AMGE, le leadership est un voyage partagé qui nous permet de travailler ensemble et apporter des changements positifs à notre vie, la vie d'autrui, et notre société. Un bon leader est un apprentissage permanent qui approfondit consciemment sa compréhension de différents contextes, fait appel à différentes sagesses et les utilisent pour collaborer avec les autres et faire une différence.

Législation : Les Lois.

Mandat : La durée pendant laquelle un poste est occupé.

Mandataire : Une personne ou un membre d'un conseil à qui l'on confie le contrôle des pouvoirs d'administration d'un bien sous forme de mandat, avec l'obligation légale de l'administrer uniquement aux fins spécifiées.

Missions et visions : Une déclaration de mission définit l'activité d'une organisation, ses objectifs et la manière dont elle atteindra ces objectifs. Une déclaration de vision détaille les objectifs de l'organisation. La déclaration de vision est axée sur l'avenir et sur ce que l'organisation veut devenir. La déclaration de mission se concentre sur le présent et sur ce que fait l'organisation.

Organisation : Association, Association nationale des guides/éclaireuses, Organisation membre, OM.

Organisation Membres (OM) : Organisation Membre de l'AMGE (152 pays & territoires membres).

Outil d'évaluation des capacités (CAT) : Un outil d'auto-évaluation qui permet aux organisations d'évaluer et de comprendre leur propre capacité organisationnelle par rapport au modèle de capacité organisationnelle de l'AMGE et aux normes minimales d'affiliation définies. L'outil aide également l'Équipe mondiale de l'AMGE à identifier le type de soutien nécessaire pour développer et faire croître chaque organisation de la manière la plus efficace possible.

Partie prenante : Toute personne ou groupe ayant un intérêt dans une décision ou une activité d'une organisation. Les parties prenantes peuvent être internes ou externes à l'organisation.



Performance : L'action ou le processus d'exécution d'une tâche ou d'une fonction et comment elle a été exécutée avec succès.

Planification de la relève : Outre l'identification des leaders potentiels, la planification de la relève est le processus de développement de ces leaders pour qu'ils occupent les futurs postes clés de votre organisation :

- Identifier les rôles critiques au sein de l'organisation.
- Identifier et évaluer les personnes susceptibles d'assumer ces rôles.
- Analyser les aptitudes, les compétences et l'expérience requises pour assumer ces rôles.
- Fournir aux remplaçants potentiels les activités de développement appropriées pour développer et pourvoir ces postes clés.
- Développer la relève en leadership à tous les niveaux.

Planification stratégique : Processus utilisé par les organisations pour identifier leurs objectifs, les actions nécessaires pour atteindre ces objectifs et le système interne de gestion des performances utilisé pour suivre et évaluer les progrès.

Plaidoyer (Advocacy en anglais) : Le mot "advocacy" vient du latin 'advocare' et signifie littéralement "demander du soutien". Pour l'AMGE, le plaidoyer signifie : Nous influençons les gens pour qu'ils/elles prennent des décisions qui amélioreront notre vie et celle des autres.

Politique : Les normes adoptées ou les principes directeurs selon lesquels une organisation est gérée.

Principes fondamentaux du Guidisme et du Scoutisme féminin : Les principes fondamentaux de l'AMGE sont ceux du Mouvement des Guides et des Eclaireuses tels qu'ils sont exprimés dans la Promesse originelle et la Loi originelle établies par la Fondatrice.

Processus et Procédures : Le processus décrit la grande image et met en évidence la série d'actions et ou d'opérations qui décrivent les différentes étapes qui doivent être suivies pour fournir ce qui est attendu. Les « procédures » prennent ces éléments et ajoutent de l'information pour les fonctions, les responsabilités et les objectifs définissant comment faire ce que nous avons à faire. Ensemble, ils définissent le modèle d'exploitation standard d'une organisation.

Programme pédagogique : Un programme pédagogique est un ensemble d'expériences d'apprentissage conçues pour atteindre des objectifs spécifiques. En général, une guide/éclaireuse effectue son propre parcours d'apprentissage au sein du Mouvement grâce à un ensemble de formations conçues dans le cadre d'un programme éducatif.

Protection de l'enfant : Un élément central de la Protection. Il s'agit du processus de protection des enfants individuels qui sont identifiés comme souffrant ou risquant de souffrir d'un préjudice important en raison d'une maltraitance. La protection de l'enfance comprend également des mesures et des structures destinées à prévenir les abus et à y remédier.

Rapports financiers : La synthèse des données financières de l'organisation qui peut être utilisée en interne ou en externe pour évaluer la situation financière et la santé de l'organisation.



Règlements : Les règles établies par l'organisation afin de contrôler la manière dont les choses se font ou les gens se comportent.

Relation de travail : relations entre ou avec un collègue, un responsable, un employé ou un volontaire qui interagissent sur le lieu de travail.

Responsabilités : Les devoirs auxquels on est tenu pour responsable.

Revenus et dépenses : Le coût des activités et services prévus (dépenses) et la source de financement (revenus).

Risque organisationnel : Tout facteur qui génère de l'incertitude et menace la durabilité d'une organisation (sur le plan financier ou autre).

Rôle : Le poste et les responsabilités que quelqu'un a dans une organisation ou une société.

Services de renforcement des capacités : La gamme d'activités et d'outils que l'équipe mondiale de l'AMGE fournit pour aider les associations à surveiller, évaluer continuellement, améliorer et élargir leur propre capacité organisationnelle. Cela peut inclure des activités et des outils qui font en réalité partie de l'offre de l'AMGE (par exemple, le développement de 'dirigeants d'une organisation', ou d'une manifestation partageant une organisation à l'autre autour de programmes pour filles) ou l'expertise d'un bénévole.

Subvention : Une somme d'argent donnée par un gouvernement ou un autre organisme dans un but particulier.

Termes d'un mandat : définis le but et les structures d'un projet, d'un comité ou de tout groupe similaire de personnes qui ont accepté de collaborer pour atteindre un objectif commun. Les termes de référence indiquent ce qui doit être réalisé, qui y participera, comment il sera réalisé et quand. Ils devraient également fournir une base documentée pour prendre des décisions futures et pour confirmer ou développer une compréhension commune de la portée entre les parties prenantes.

Valeurs : Les principes directeurs et les normes de comportement, la moralité et l'éthique qui guident une organisation.

